



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 110110

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la vaccination contre l'hépatite B. C'est à l'occasion de leur congrès du 1er juillet dernier que les délégués régionaux de l'Association Liberté Information Santé (ALIS) ont adopté une motion demandant l'application de la loi du 4 mars 2002 afin que la France rende facultative la vaccination de l'hépatite B ; que ce vaccin ne soit plus pratiqué chez les nourrissons et que toutes les victimes de la maladie post-vaccinale, la myofasciite à macrophages, soient indemnisées. Aussi, il lui demande de lui indiquer la suite qu'il entendra réserver à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110110

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11764